

# ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT

## A N C

367, Rue Koutimé Quartier Bè-Kamalodo 06 BP 6123 Tél. : 241 20 89 Lomé, Togo [www.anclogo.com](http://www.anclogo.com) Email : [secgen@anclogo.com](mailto:secgen@anclogo.com)

N° 13-102/ANC/ BN-SG

### **DECLARATION**

#### **Les mains assassines du régime de terreur RPT/UNIR/UFC viennent encore de frapper !**

Le vendredi 10 mai 2013, dans la soirée, le Bureau National de l'ANC apprend avec indignation et colère, la mort en détention de YAKANOU Etienne, membre de l'ANC, Président de la Sous-section Ave-Maria et Conseiller au Bureau Fédéral du Golfe Sud-Ouest, arbitrairement arrêté et abusivement détenu à la gendarmerie de Lomé, comme tant d'autres, dans la parodie d'enquête sur l'affaire des incendies de Lomé et de Kara.

En saluant avec émotion, la mémoire d'un valeureux militant de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, l'ANC présente ses sincères condoléances à l'épouse, aux enfants et à la famille de YAKANOU Etienne et s'associe à la douleur et au deuil qui les frappent.

Le Bureau National exprime sa solidarité à la Sous-section Ave-Maria et à la Fédération du Golfe Sud-Ouest, qui perdent un militant loyal, engagé et déterminé.

L'ANC rend la gendarmerie nationale responsable de ce crime, pour avoir infligé à YAKANOU Etienne, des traitements inhumains et dégradants lors de son arrestation et au cours de sa détention et pour l'avoir privé des soins urgents dont il avait besoin au moment où son état de santé était désespéré.

L'ANC demeure d'autant plus préoccupée par cet assassinat, que la vie de toutes les autres personnes arbitrairement arrêtées et abusivement détenues dans l'affaire des incendies ne tient qu'à un fil. En effet, au moins trois d'entre elles viennent d'être admises aux soins intensifs dans les urgences des hôpitaux et cliniques de Lomé.

L'ANC condamne avec vigueur cet énième assassinat politique, que vient de perpétrer le régime RPT/UNIR/UFC et exige que les auteurs de cet acte odieux soient personnellement identifiés et traduits devant les tribunaux. Elle réitère la libération immédiate de toutes les personnes encore détenues dans le cadre de cette affaire, ainsi que l'annulation des inculpations fantaisistes des dirigeants du CST.

Il apparaît que, fidèle à sa stratégie de la terreur, qui vise, en particulier, l'élimination physique des militants et dirigeants de l'opposition, le régime RPT/UNIR/UFC demeure sourd aux nombreux appels aussi bien nationaux qu'internationaux, lancés en faveur de la libération des personnes détenues et de l'annulation des inculpations. En effet, il est devenu évident, qu'avec la rétractation du nommé MOHAMED Loum et les conclusions du rapport des experts français, ces personnes n'ont rien à voir avec ces incendies.

C'est le lieu d'appeler une fois encore les populations togolaises à une extrême vigilance face à un régime englué dans sa propre incurie, fermé aux réformes politiques nécessaires à des élections transparentes et démocratiques, incapable de répondre aux revendications légitimes des travailleurs qui exigent des conditions de travail décentes et celles des élèves et étudiants qui réclament l'amélioration de leurs conditions d'études.

L'assassinat de YAKANOU Etienne est une preuve de plus que le pouvoir RPT/UNIR/UFC cherche obstinément à échapper à un dialogue politique conséquent et à écarter des prochaines élections, ses adversaires politiques les plus sérieux.

L'ANC saisit l'occasion pour demander une fois encore à la communauté internationale de prendre la juste mesure de la crise togolaise et de ne pas pousser la classe politique vers un processus électoral unilatéral et injuste, pendant que le RPT/UNIR/UFC s'accroche au pouvoir par tous les moyens y compris la violation de la Constitution et des lois ainsi que l'élimination physique des opposants.

**Fait à Lomé, le 11 mai 2013**

**Pour l'ANC,  
Le Vice-Président**

**Signé**

**Patrick LAWSON-BANKU**